

Vous trouverez, aux pages suivantes,
les coupons nécessaires à votre inscription aux activités

VOTRE PARTICIPATION LORS DES ACTIVITÉS

Être absent d'une activité après s'y être inscrit entraîne différents problèmes au conseil sectoriel.

Depuis la pandémie, des frais sont exigés par les fournisseurs de services que nous utilisons. Nous devons respecter les délais prévus dans les contrats signés.

À titre d'exemple, les restaurateurs et les traiteurs ont de nouvelles contraintes concernant la date limite pour garantir le nombre de convives. Vu la difficulté d'approvisionnement des denrées un écart de 21 jours est maintenant exigé. Nous devons donc acquitter le nombre de places réservées.

Si, lors d'une activité, les coûts réels sont de 70 \$, c'est la somme que nous devons payer pour chaque absence.

Comme conseil sectoriel, nous ne voudrions pas en arriver à adresser des factures aux absents pour compenser la perte réelle causée par une ou des absences : le coût exigé des membres est moindre que le coût réel.

Nous comprenons que des circonstances exceptionnelles puissent se présenter. *Mais les oublis, les changements de programme et les visites imprévues ne font pas partie de cette catégorie.*

Toutefois, il est toujours possible d'annuler **avant** la date de la fin des inscriptions.

SVP, pensons-y !

Conseil sectoriel

DÉMARCHE POUR LE PAIEMENT PAR INTERAC

Vous pouvez maintenant vous inscrire aux activités en utilisant **INTERAC**.

Pour faire un virement INTERAC :

1. Se connecter sur le site de son institution financière
2. Cliquer ensuite sur l'onglet VIRER
3. VIREMENT INTERAC
4. Cocher adresse courriel
5. Inscrire le courriel du destinataire soit : (tresorerie-areqchaudeau@hotmail.com)

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour faire le virement INTERAC, consulter votre institution financière.

Une inscription (ou dépôt Interac) par personne, par activité en respectant le délai prévu.

Après avoir effectué votre paiement, afin de compléter votre inscription :

- ♦ Faire parvenir un courriel à : tresorerie-areqchaudeau@hotmail.com en indiquant les renseignements normalement inscrits sur le coupon-réponse soit : les nom et prénom de la personne inscrite en spécifiant si celle-ci est membre ou non-membre.
- ♦ Indiquer également votre numéro de téléphone.

En cas d'annulation de l'activité, nous vous rembourserons.

Nous espérons que cette nouvelle procédure facilitera votre inscription.

Au plaisir de vous accueillir à nos activités!

Les membres du conseil sectoriel

Lors de vos inscriptions : Indiquez M (membre) ou NM (non-membre) lorsque demandé.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 6 MARS 2026

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 25 \$ non-membre : 45 \$

Date limite d'inscription : 25 février 2026

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :
AREQ Chauveau, 849, rue des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC (voir Consignes en page 1 des coupons)

Allergies alimentaires :



CABANE À SUCRE 18 MARS 2026

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 25 \$ non-membre : 50 \$

Date limite d'inscription : 11 mars 2026

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :
AREQ Chauveau, 8491, rue des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC (voir Consignes en page 1 des coupons)

Allergies alimentaires :



JOURNÉE RÉGIONALE ENVIRONNEMENT 22 AVRIL 2026

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 25 \$ non-membre : 45 \$

Date limite d'inscription : 10 avril 2026

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :
AREQ Chauveau, 8491, rue des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC (voir Consignes en page 1 des coupons)

Allergies alimentaires :

Lors de vos inscriptions : Indiquez M (membre) ou NM (non-membre) lorsque demandé.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE 24 AVRIL 2026

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : gratuit (seulement pour les membres)

Date limite d'inscription : 10 avril 2026

Adressez votre envoi contenant le coupon à :

AREQ Chauveau, 8491, rue des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou répondre par courriel : tresorerie-areqchauveau@hotmail.com

Allergies alimentaires :



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE 12 MAI 2026

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : gratuit (seulement pour les membres)

Date limite d'inscription : 1er mai 2026

Adressez votre envoi contenant le coupon à :

AREQ Chauveau, 8491, rue des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou répondre par courriel : tresorerie-areqchauveau@hotmail.com

Allergies alimentaires :



MUSÉE DES PLAINES 26 MAI 2026

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

☐ M ☐ NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 25 \$ non-membre : 50 \$

Date limite d'inscription : 8 mai 2026

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :

AREQ Chauveau, 8491, rue des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC (voir Consignes en page 1 des coupons)

Allergies alimentaires :